



US AND CANADA

FCC AND IC STATEMENT:

This device complies with Part 15 of the FCC rules and Industry Canada license-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference; and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

FCC/IC RADIATION EXPOSURE STATEMENT

This equipment complies with FCC/IC RSS-102 radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

DÉCLARATION DE LA FCC ET D'IC

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

DÉCLARATION DE LA FCC ET D'IC SUR L'EXPOSITION AUX RADIATIONS

Cet appareil est conforme à la norme RSS 102 de la FCC/IC relative aux limites d'exposition aux radiations dans un environnement non contrôlé.

Federal Communication Commission Interference Statement

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, it can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the separation between the equipment and receiver.
- Connect the equipment into an outlet on a circuit different from that to which the receiver is connected.
- Consult the dealer or an experienced radio/TV technician for help.

FCC Caution: Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this equipment.

此产品含有内置锂电池，请勿将此产品暴露在强烈的日照下，火烤或过热的环境中。

FOR JAPAN

本製品に内蔵しているリチウム充電電池はリサイクルができません。製品を廃棄するにあたり、リサイクルにご協力ください。ご使用済の製品本体を下記宛先まで着払いにてお送りください。

送り先:

ハーマンインターナショナル株式会社 東京サービスセンター
〒135-0053 東京都江東区辰巳3-8-5 ナカノ商会辰巳センター4F
TEL: 0570-550-465

FOR EU COUNTRIES

WEEE NOTICE

The Directive on Waste Electrical and Electronic Equipment (WEEE), which entered into force as European law on 14/02/2014, resulted in a major change in the treatment of electrical equipment at end-of-life.

The purpose of this Directive is, as a first priority, the prevention of WEEE, and in addition, to promote the reuse, recycling and other forms of recovery of such wastes so as to reduce disposal.

The WEEE logo on the product or on its box indicating collection for electrical and electronic equipment consists of the crossed-out wheeled bin, as shown below.



This product must not be disposed of or dumped with your other household waste. You are liable to dispose of all your electronic or electrical waste equipment by relocating over to the specified collection point for recycling of such hazardous waste. Isolated collection and proper recovery of your electronic and electrical waste equipment at the time of disposal will allow us to help conserving natural resources. Moreover, proper recycling of the electronic and electrical waste equipment will ensure safety of human health and environment.

- For more information about electronic and electrical waste equipment disposal, recovery, and collection points, please contact your local city center, household waste disposal service, shop from where you purchased the equipment, or manufacturer of the equipment.

ROHS COMPLIANCE

This product is in compliance with Directive 2011/65/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on the restriction of the use of certain hazardous substances in electrical and electronic equipment.

EU BATTERIES DIRECTIVE 2013/56/EU

A new battery directive 2013/56/EU on Battery and Accumulator replacing directive entered into force on the 1/07/2015. The directive applies to all types of batteries and accumulators (AA, AAA, button cells, lead acid, rechargeable packs) including those incorporated into appliances except for military, medical and power tool applications.

The directive sets out rules for collection, treatment, recycling and disposal of batteries, and aims to prohibit certain hazardous substances and to improve environmental performance of batteries and all operators in the supply chain.

INSTRUCTIONS FOR USERS ON REMOVAL, RECYCLING AND DISPOSAL OF USED BATTERIES

To remove the batteries from your equipment or remote control, reverse the procedure described in the owner's manual for inserting batteries.

For products with a built-in battery that lasts for the lifetime of the product, removal may not be possible for the user. In this case, recycling or recovery centers handle the dismantling of the product and the removal of the battery. If, for any reason, it becomes necessary to replace such a battery, this procedure must be performed by authorized service centers.

In the European Union and other locations, it is illegal to dispose of any battery with household trash. All batteries must be disposed of in an environmentally sound manner. Contact your local waste-management officials for information regarding the environmentally sound collection, recycling and disposal of used batteries.

WARNING: Danger of explosion if battery is incorrectly replaced. To reduce risk of fire or burns, don't disassemble, crush, puncture, short external contacts, expose to temperature above 60°C (140°F), or dispose of in fire or water. Replace only with specified batteries.

The symbol indicating 'separate collection' for all batteries and accumulators shall be the crossed-out wheeled bin shown below.



DECLARATION OF CONFORMITY

HARMAN International hereby declares that this equipment is in compliance with the essential requirements and other relevant provisions of Directive 2014/53/EU and RoHS 2011/65/EU Directive. The declaration of conformity may be consulted in the support section of our Web site, accessible from www.jbl.com.



AVIS CONCERNANT LES DEEE

La directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), adoptée comme loi européenne le 14/02/2014, a supposé un important changement dans le traitement des équipements électriques en fin de vie.

L'objectif principal de cette directive est de prévenir les DEEE et de favoriser la réutilisation, le recyclage et d'autres formes de récupération de ces déchets afin de réduire la mise au rebut.

Le logo des DEEE apposé sur cet équipement ou sur son emballage, qui indique la collecte des équipements électriques et électroniques, est représenté sous la forme d'une poubelle barrée, comme indiqué ci-dessous.



Ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Il vous incombe de mettre au rebut tous vos équipements électriques et électroniques en fin de vie en vous rendant à un point de collecte approprié en vue de les recycler. Une collecte isolée et une récupération appropriée de vos déchets d'équipements électriques ou électroniques au moment de la mise au rebut nous permettent de contribuer à la préservation des ressources naturelles. Par ailleurs, un recyclage approprié des déchets d'équipements électriques ou électroniques assure la protection de la santé humaine et de l'environnement. Pour obtenir de plus amples informations sur la mise au rebut, la récupération et les points de collecte des déchets d'équipements électriques ou électroniques, contactez votre mairie, votre service de collecte des déchets, le magasin qui vous a vendu l'équipement, ou le fabricant du produit.

En l'Union européenne et dans d'autres régions, il est illégal de jeter les piles ou accumulateurs usagés avec les ordures ménagères. Les piles et accumulateurs doivent être mis au rebut dans le respect de l'environnement. Contactez l'entreprise chargée de la gestion des déchets pour obtenir de plus amples informations sur la collecte, le recyclage et la mise au rebut écologiques des piles et accumulateurs usagés.

AVERTISSEMENT : danger d'explosion si la pile n'est pas correctement remplacée. Pour réduire les risques de brûlure ou d'incendie, veillez à ne pas démonter, écraser, percer ou court-circuiter la pile, l'exposer à une température supérieure à 60 °C (140 °F), ou la jeter au feu ou dans l'eau. Lorsque vous remplacez les piles, utilisez uniquement les piles spécifiées.

Le symbole de la poubelle barrée, illustré ci-dessous, indique la collecte séparée de l'ensemble des piles et accumulateurs :



CONFORMITÉ À LA DIRECTIVE RELATIVE À L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES DANGEREUSES

Cet appareil est conforme à la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

DIRECTIVE 2013/56/EU RELATIVE AUX PILES ET ACCUMULATEURS

La nouvelle directive 2013/56/EU relative aux piles et accumulateurs est entrée en vigueur le 01/07/2015. Cette directive s'applique à tous les types de piles et accumulateurs (AA, AAA, pile bouton, pile/accumulateur plomb-acide, pile/accumulateur rechargeable), notamment à ceux incorporés dans les appareils électriques, sauf si ces derniers sont utilisés à des fins militaires ou médicales, ou s'il s'agit d'outils électriques.

Cette directive établit des règles pour la collecte, le traitement, le recyclage et la mise au rebut des piles et accumulateurs; elle vise par ailleurs à interdire certaines substances dangereuses et à améliorer les performances environnementales des piles et accumulateurs et de tous les opérateurs de la chaîne d'approvisionnement.



INSTRUCTIONS DE RETRAIT, DE MISE AU REBUT ET DE RECYCLAGE DES PILES ET ACCUMULATEURS USAGÉS

Pour retirer les piles de votre équipement ou de la télécommande, inversez la procédure d'insertion des piles décrite dans le mode d'emploi.

Cette procédure est impossible sur les équipements munis d'une batterie intégrée dont la durée de vie correspond à celle du produit. Dans ce cas, les centres de recyclage ou de récupération sont chargés du démantèlement du produit et du retrait de la batterie. Si, pour quelque raison que ce soit, vous devez remplacer ce type de batterie, adressez-vous à un centre de services autorisé.

Dans l'Union européenne et dans d'autres régions, il est illégal de jeter les piles ou accumulateurs usagés avec les ordures ménagères. Les piles et accumulateurs doivent être mis au rebut dans le respect de l'environnement. Contactez l'entreprise chargée de la gestion des déchets pour obtenir de plus amples informations sur la collecte, le recyclage et la mise au rebut écologiques des piles et accumulateurs usagés.

AVERTISSEMENT : danger d'explosion si la pile n'est pas correctement remplacée. Pour réduire les risques de brûlure ou d'incendie, veillez à ne pas démonter, écraser, percer ou court-circuiter la pile, l'exposer à une température supérieure à 60 °C (140 °F), ou la jeter au feu ou dans l'eau. Lorsque vous remplacez les piles, utilisez uniquement les piles spécifiées.

Le symbole de la poubelle barrée, illustré ci-dessous, indique la collecte séparée de l'ensemble des piles et accumulateurs :



DECLARATION DE CONFORMITÉ

HARMAN International déclare que cet équipement est conforme aux exigences essentielles et autres dispositions pertinentes de la directive 2014/53/EU concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications, établissant un cadre pour la fixation d'exigences en matière d'écoconception applicables aux produits liés à l'énergie et à la directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Vous pouvez consulter la déclaration de conformité à la section Support de notre site Web, à l'adresse www.jbl.com.

